

Réunion du 10 décembre 2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 79
Nombre de votants : 86

L'an deux mille dix-huit, le dix décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Guy LAFFITTE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Gilbert AURRIAC, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, François MATEOS, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Yves DARRIGRAND, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Geneviève GUICHEMERRE, Emmanuel HANON, Christine LABORDE, Jacques LABORDE, Jeanne LAMAZERE, Céline LEMBEZAT, Marie-Hélène MAREST, Madeleine PICHAREAU, Jean-Jacques SENSEBE, Jérôme TOULOUSE, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALERE, Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, Mathias DUCAMIN, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Michel JESER (pouvoir à M. Jean-Jacques TEIXEIRA), Didier REY (pouvoir à M. Jacques CASSIAU-HAURIE), Véronique RÉMY (pouvoir à Mme Valérie PEYROUS), Anthony BERBEL, Encarnacion CANTON (pouvoir à M. Bruno CIOSSE), Corinne CARRIAT (pouvoir à M. Patrice LAURENT), Jeanne LUGA, Olivier MOUNOLOU, Louis-Philippe DUPOUY (pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBE), David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET), Maïthé MIRASSOU.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 5 : LA VALORISATION DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE
POUR LES MAITRES D'OUVRAGES PUBLICS ET PRIVES**

Rapporteur : Mme Aline LANGLES

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET), la collectivité s'est engagée à mener des actions pour réduire les consommations énergétiques et les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Pour cela, elle souhaite aider les maîtres d'ouvrage publics et privés à obtenir des Certificat d'Economie d'Energie (CEE) pour réduire le coût des travaux.

Ce projet se décompose en deux missions spécifiques :

- La valorisation des CEE des maîtres d'ouvrage publics (la communauté de communes de Lacq-Orthez et ses 61 communes qui la composent si elles le souhaitent) ;
- La facilitation des CEE pour les maîtres d'ouvrage privés du secteur résidentiel.

Les CEE des maîtres d'ouvrage publics

La communauté souhaite avoir des conseils en amont avec un interlocuteur privilégié et identifié pour ces travaux d'économies d'énergie et un coût de rachat fixe du kWhcumac pour diminuer le coût des travaux.

Cette possibilité de valoriser les CEE est ouverte aux 61 communes qui le désirent dans les mêmes conditions de rachat avec ou sans conditions d'exclusivité.

Le champ d'action de la communauté pour les CEE porte principalement sur la rénovation de l'éclairage public et les travaux réalisés sur ses bâtiments.

Les CEE des maîtres d'ouvrage privés

Depuis 2007, la CCLO promeut une politique de rénovation de l'habitat. Elle souhaite dans ce cadre être facilitateur pour les ménages du parc résidentiel et leur offrir une possibilité de bonification de leur CEE, en particulier dans le cadre de la Charte "Coup de pouce économies d'énergie".

La communauté souhaite mettre sur son site internet un lien avec une interface comprenant une liste d'artisans locaux et un simulateur de prime CEE. Pour cela, elle doit contractualiser avec un partenaire dit « obligé » qu'il soit fournisseur d'énergie ou délégataire.

Il est proposé au Conseil Communautaire de solliciter pour ce projet, une aide financière de l'Europe dans le cadre du LEADER.

Les éléments financiers prévisionnels du projet sont :

Dépenses prévisionnelles	Montant (HT)	Montant (TTC)
Investissement :		
Implémentation d'interface informatique, instruction et gestion des dossiers, et formation à l'outil	17 750 €	21 300 €
Fonctionnement :		
Communication et animations	3 000 €	3 600 €
TOTAL des dépenses	20 750 €	24 900 €

Recettes prévisionnelles	Montant	%
CCLO et/ou autres collectivités	7 820 €	31 %
LEADER	17 080 €	69 %
TOTAL des recettes	24 900 €	100 %

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de valider** le projet et le plan de financement présentés ci-dessus,
- **d'inscrire** les crédits au budget,
- **de solliciter** la subvention au titre du programme LEADER,
- **d'autoriser** son Président à solliciter toutes les aides publiques,
- **de donner** tous pouvoirs à son Président pour prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 14/12/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 14/12/2018

AU-HAUBIE